

Département
SOMME

MAIRIE DE THEZY-GLIMONT

3, rue de l'Eglise

80440 THEZY-GLIMONT

Canton
AILLY-SUR-NOYE
Commune
THEZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

⇒ Retrouvez tous les bulletins municipaux en ligne, sur le site de la commune "ville-thezyglimont.fr" et nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Illiwap)

BULLETIN D'INFORMATION – DECEMBRE 2024

COMITE DES FETES

Un nouveau bureau a été élu au comité des fêtes. Ainsi, Madame Virginie Fournier occupe désormais la présidence du comité des fêtes.

Elle sera épaulée par Jacky Devigne (vice-président), Elodie Pestana (trésorière), Pascal Sailly (trésorier adjoint), Agathe Martin (secrétaire), Annick Darchis (secrétaire adjointe) et Nathalie Favrel (commissaire aux comptes).

Nous souhaitons pleine réussite à ce nouveau bureau.

RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES

Le 1^{er} décembre prochain, un rassemblement de voitures anciennes passera par le village.

MARCHE DE NOEL

Le marché de Noël aura lieu le 7 décembre à partir de 14h00 et se poursuivra jusqu'à 20h00.

12 exposants sont attendus, en plus de l'association l'île aux enfants. De plus, le groupe Amadeus Big Bang jouera de 18h à 19h, le père Noël accueillera les enfants pour faire des photos à partir de 18h45. Enfin, le groupe Bov'emifasol de 19h20 à 20h20.

En parallèle aura lieu une distribution de vin chaud, de chocolat et de soupe à partir de 17h.

Enfin, des cases de tombola seront mises en vente dans le but de gagner un ou des lots (chocolat, bouteille, brioche...)

ARBRES FRUITIERS

10 arbres fruitiers, financés par la fédération départementale des énergies de la Somme, ont été plantés cette semaine au niveau du parking de la salle des fêtes (derrière les points d'apport volontaire).

Ces arbres seront à la disposition de tous les habitants de Thézy-Glimont qui pourront y récupérer les fruits dès qu'ils seront murs.

PERMANENCE D'URBANISME

Madame Maëva Normand, instructrice des autorisations de construire à Amiens Métropole, assurera une permanence pour vous informer sur vos démarches et répondre à vos questions en matière d'urbanisme.

Cette permanence aura lieu le jeudi 28 novembre à la mairie de 09h30 à 11h30